
ÉLÉMENT DE MODULE
LANGUE ET TERMINOLOGIE
FILIÈRE
SOCIOLOGIE
SEMESTRE : S2

GROUPES : 1, 2, 3, 4
ENSEIGNANTE : NAIMA OUAMMOU

Année universitaire : 2020/2021

COURS 2

Rappel de cours

Le premier cours a mis l'accent sur la notion de champ lexical comme une porte d'accès au sens du texte. Le champ lexical représentant cet ensemble de mots ou d'expressions qui relèvent d'une même notion, d'un même thème et permettant le repérage de concepts clés en rapport avec un domaine de recherche scientifique en particulier.

Le domaine, qui constitue une branche spécialisée de connaissance, ici la sociologie, sert de cadre à l'intérieur duquel est établi le champ conceptuel. Il correspond, d'une certaine façon, à une orientation que l'on attribue à la définition des concepts en question. Il est donc important de définir un concept en fonction du domaine ou sous-domaine dans lequel il s'inscrit. L'indication du domaine contribue ainsi à la délimitation du concept par rapport à ses utilisations dans d'autres disciplines ou domaines de recherche scientifique.

2- La définition des concepts :

Dans le doc. 1, Ferdinand Tönnies (1855/1936) expose la différence entre *communauté* et *société*. Il y propose une distinction dichotomique du lien social formulée par l'opposition *communauté/société*.

Doc.1 :

(...) *Tout ce qui est **confiant, intime, vivant** exclusivement **ensemble** est compris comme **la vie en communauté**. **La société** est ce qui est **public**, elle est **le monde** ; on se trouve au contraire en communauté avec **les siens depuis la naissance, lié** à eux dans le bien comme dans le mal. On entre dans la société comme en **terre étrangère**.*

(Ferdinand Tönnies : « *Communauté et société* »- 1887, p.4.

Avant de définir les deux concepts, il faudrait d'abord revenir sur le contexte socio-historique de leur émergence. Les deux concepts doivent ensuite être analysés à la lumière du réseau lexical s'y rapportant dans le texte. Ce travail de contextualisation et d'analyse devrait déboucher sur la définition du concept d'un point de vue sociologique mais aussi par rapport à d'autres disciplines.

a- Contexte socio-historique et concepts de *communauté/société*

A la fin du 19^{ème} siècle se constitue en Allemagne une science nouvelle, la sociologie, dont les représentants les plus célèbres sont Ferdinand Tönnies, Georg Simmel et Max Weber. Pour Tönnies, l'opposition de *la communauté* et de *la société* procède de ce contexte particulier de la culture allemande. Plusieurs critères la définissent : L'Allemagne a connu tardivement, 1871, l'unité nationale. L'unité s'est faite autour d'un consensus ethno-culturel qui était d'autant plus aisé à réaliser. La société holiste du moyen âge a longtemps servi de modèle social et la Réforme a laïcisé le domaine religieux. La thèse principale développée par F.Tönnies est la suivante : avec le passage à l'ère industrielle, les liens communautaires « personnalisés » basés sur le sang, l'affection et le respect mutuel, l'acceptation de la tradition et de valeurs morales communes au sein d'unités pas trop étendues (famille, village, petite cité à l'exclusion de la grande ville), devraient s'estomper progressivement au profit de liens plus impersonnels et superficiels, basés sur la rationalité utilitaire et l'intérêt individuel.

Retenons aussi la situation historique dans laquelle l'ouvrage *Communauté et société* fut publié. D'abord, le concept de société était une réalité sociale dans une Allemagne en plein essor économique. Ensuite, à la suite de la Réforme luthérienne, valeurs modernes et structures sociales anciennes incarnées par la société hiérarchisée coexistaient.

b- Concepts *communauté /société* et réseau lexical

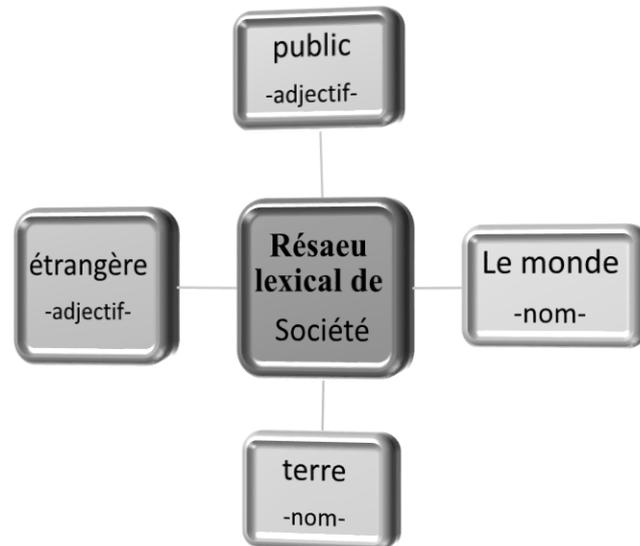
Dans le *doc.1*, le réseau lexical se rapportant au concept de *communauté* est composé de termes appartenant à des classes grammaticales différentes :



Les termes *confiant*, *intime*, *les siens*, *la naissance*, *lié*,... traduisent d'idée d'une forme de vie où domine confiance et sécurité. Ainsi, dans *la communauté*, l'être humain se sent « chez-soi ». La communauté le protège, le préserve et le respecte. Elle tient compte de ses besoins affectifs. Les liens sociaux s'établissent par un mouvement d'élargissement allant de l'amour maternel (communauté biologique entre la mère et l'enfant) connoté par le terme *naissance* pour enfin se concrétiser dans la communauté étroite qui est la famille. La relation mère-enfant est exemplaire d'une relation de *confiance* et d'amour. L'amour maternel, et donc la *communauté* de sang, cet état fusionnel se prolonge et se transforme en *société*. *La communauté* devient alors une forme de vie commune, un refuge.

La communauté est l'expression de la volonté de conserver et de reproduire la matrice familiale initiale à différents niveaux de l'ordre social. F.Tönnies propose ainsi un modèle communautaire qui évolue selon une logique interne.

Les liens qui unissent les hommes dans la société sont différents. Le réseau lexical du concept traduit une forme de vie sociale dont les caractéristiques s'opposent à celle de la forme communautaire.



Les rapports de la vie sociale se distinguent fondamentalement de l'échange propre à la communauté. L'espace *public* offre un cadre de vie d'un autre ordre social. L'homme y vit dans la solitude, *en terre étrangère*. Il est isolé tout en ayant des rapports avec les autres. F.Tônny associe plus particulièrement cette forme de vie sociale à l'activité économique, cet autre mode de regroupement observé surtout en ville. Les individus y habitent les uns à côté des autres, mais, ils y sont séparés et distincts malgré tous leurs liens.

Il y a d'une part, l'intime et le familier, d'autre part, l'extérieur, l'étranger. Lorsqu'on sort de la chaleur protectrice du groupe primaire que constitue la famille, c'est pour entrer dans le monde, dans des types de relations abstraites et des activités mécaniques liées à la division du travail, dans le monde où domine le choc des intérêts individuels. Il y a là deux formes de socialisation, deux dynamiques opposées. L'individu est ainsi lié de façon organique à sa communauté malgré tout événement qui pourrait l'en séparer, lorsqu'il est séparé des autres individus de la société dans laquelle il vit, malgré les diverses activités qui le lie à ces derniers.

c- Définition des concepts *communauté/société*

Dans l'usage courant, le terme « communauté » est l'un des concepts qui se prêtent à plusieurs interprétations. Divers sens y sont apparentés et tournent autour de l'idée fondamentale de partage, dont le fait de partager quelque chose comme les valeurs, des liens sociaux, ou le fait simple d'appartenir à la population d'un secteur.

R. Baudon et F. Bourricaud lui consacrent une rubrique dans leur *Dictionnaire critique de la sociologie*. D'après ces auteurs, le concept de « communauté » a fait son entrée dans le vocabulaire sociologique avec l'œuvre célèbre de F. Tönnies, *Gemeinschaft und Gesellschaft*, parue en 1887 (trad. *Communauté et société*, 1977). Il s'est par la suite nourri des apports de la sociologie durkheimienne, en particulier de l'idée de « conscience collective » et de la dichotomie "solidarité mécanique-solidarité organique", de la micro-sociologie de Simmel et des catégories weberiennes pour l'analyse des activités sociales.

Pour F. Tönnies, la *communauté* assume des fonctions sociales d'ordre émotionnel basées sur les sentiments affectifs. Chaque individu y est considéré par l'autre comme une fin en soi, et non comme un moyen pour parvenir à une fin. C'est une organisation sociale dans laquelle les relations entre les individus sont basées sur la proximité affective, géographique, culturelle ou sociale. À l'idéal type de la *communauté*, Tönnies oppose l'idéal type de *la société*. Celle-ci est fondée avant tout sur des intérêts utilitaires. Les individus y sont ainsi considérés comme des instruments ou des moyens pour parvenir à des fins. *La société* est fondée sur le caractère individuel des intérêts. Ses membres se connaissent de façon impersonnelle et le lien qui existe entre eux est contractuel. C'est l'exemple des institutions publiques ou privées dans les sociétés industrielles (administration, bureaucratie, entreprises, etc.). Ces deux types d'organisation ne sont pas exclusifs, mais coexistent dans la réalité sociale.

Ce sont principalement les anthropologues qui ont contribué à diffuser cette notion au sein des sciences sociales. Ils l'ont étendue en ajoutant une dimension territoriale à son sens initial qui désignait certains types de relations sociales caractéristiques d'un état antérieur ou d'un état idéal de la société. Dans le cadre de la sociologie/ethnologie urbaine, Robert Park et ses disciples de l'École de Chicago ont forgé un concept nouveau fondé sur un modèle emprunté à l'écologie. Les « communautés », par opposition aux "sociétés", seraient des formes naturelles auxquelles la compétition pour l'espace assurerait un certain équilibre.

Les anthropologues culturalistes ont repris cette notion sans renier les apports précédents. Ils l'ont intégrée, toutefois, dans leur vision originale du rapport individu-société. Ainsi, pour Arensberg, les « communautés » sont des « unités fondamentales d'organisation et de transmission au sein d'une société et de sa culture.

Le terme de « communauté » a également été appliqué au domaine éducatif pour désigner l'ensemble des personnes et des groupes, dans et hors les établissements scolaires, concernés par l'action éducative.

Bref, la notion de *communauté* est fondamentale en sociologie, et représente ainsi un des thèmes constitutifs de cette discipline. Au-delà des nuances que l'on remarque dans les différentes et nombreuses définitions dont elle a fait l'objet, il y a une convergence dans son usage comme cadre de référence pour l'analyse du processus de transformation des sociétés. En effet, la problématique principale que les grands classiques de la sociologie, en l'occurrence Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim, Max Weber, Simmel ont tous examinée et qui constitue une des toiles de fond de leur œuvre, c'est le passage d'un type de société à l'autre en tant que réalité empirique (organisation sociale). Comment s'opère le passage d'un ordre social caractérisé par les liens de nature communautaire et traditionnelle à un ordre social marqué par le laïcisme, l'individualisme et la rationalisation ? Est-ce qu'il y a une rupture ou une continuité des deux ordres sociaux ? Les liens communautaires peuvent-ils disparaître totalement dans un ordre social laïc et individualiste ? Voilà les questions fondamentales que les pères fondateurs de la sociologie ont posées et essayé d'élucider en observant les changements qui s'opéraient au XIXe siècle dans l'ordre social ancien (société traditionnelle) pour donner un nouvel ordre social (société moderne).

Pour élargir cette distinction du couple communauté/société, on peut aborder la question de la socialisation qui illustre le rapport individu/société. Pour ce faire, des extraits de textes sont proposés dans le cadre des exercices d'entraînement. L'objectif étant de vous permettre de :

- mieux maîtriser le concept de socialisation
- comprendre les concepts de socialisation primaire et secondaire et de la pluralité des instances de socialisation.

Pour aborder cet exercice, deux étapes sont à suivre :

- 1- Lire chaque extrait et répondre aux questions de compréhension.
- 2- Définir le concept de socialisation d'abord à travers un retour sur le contexte de son émergence, ensuite en étudiant le rapport qu'il entretient avec les termes de son réseau lexical et en dernier lieu en en proposant une définition sociologique, anthropologique, etc.

Exercice d'entraînement :

Doc.1

On distingue généralement la socialisation primaire de la socialisation secondaire. La socialisation centrée sur l'acquisition des modèles de comportements spécifiques aux enfants. Cette socialisation primaire est principalement le fait des agents dont l'objectif est explicitement la socialisation. Elle est caractérisée par des relations inégales entre l'enfant en situation d'apprentissage et les adultes qui font office d'éducateurs. [...] Cependant, le processus de socialisation ne s'arrête pas avec l'enfance.

La socialisation secondaire est la socialisation centrée sur l'acquisition des rôles sociaux caractéristiques de l'âge adulte ainsi que des savoirs professionnels. [...] Même si elle est particulièrement intense au cours des premières années de la vie, la socialisation n'est jamais achevée. De ce fait, les « résultats » de la socialisation sont toujours provisoires et susceptibles d'être remis en question.

Philippe Deubel et Marc Montoussé, *Dictionnaire de sciences économiques et sociales*, Bréal, 2012

Compréhension

- 1- Qu'est-ce que la socialisation et quel est son but?
- 2- La socialisation a-t-elle une fin?
- 3- L'individu subit-il le processus de la socialisation?
- 4- Qui participent à la socialisation de l'individu?
- 5- Ces différents agents socialisent-ils l'enfant de la même manière?
- 6- Relevez le champ lexical relatif à la notion de socialisation.

Doc.2

La socialisation, c'est donc en ce sens l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit - on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » - par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert - « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » - des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. La définition la plus simple de la socialisation que nous pouvons proposer (...) est donc la suivante: « façon dont la société forme et transforme les individus ».

Muriel Darmon, *La socialisation* col 128, Armand Colin, 2ème édition 2010, page 6.

Compréhension

- 1- Pourquoi la socialisation est-elle un processus ?
- 2- Justifiez l'emploi des verbes d'action employés ?
- 3- Quel rôle joue la société dans ce processus de socialisation?
- 4- Relevez le champ lexical relatif à la notion de socialisation.

Doc.3

La socialisation scolaire engage en fait trois grands types d'apprentissages. L'école est tout d'abord le lieu de l'apprentissage de contenus et de compétences qui sont explicitement présentés comme des savoirs scolaires à acquérir. [...] A cet aspect explicite et éducatif s'ajoute cependant, comme dans toute autre forme de socialisation, une dimension implicite faite d'apprentissages plus diffus et moins visibles : apprentissage d'un certain rapport au temps et à l'espace ainsi que d'usages particuliers du corps, ou encore intériorisation de schèmes sociaux liés à l'organisation de la société (définitions sociales de l'intelligence, de la division du travail, légitimation de l'ordre social à partir de conceptions méritocratiques [...]).

Enfin, on peut ajouter à ces deux dimensions de la socialisation scolaire tout ce qui s'apprend à l'école mais, soit dans la marge de l'institution (par exemple, la socialisation sentimentale et culturelle par les pairs), soit même contre elle (comment « tricher » pendant un contrôle ou fumer dans les espaces où c'est interdit).

Muriel Darmon, *La socialisation*, Armand Colin, 2016.

Compréhension :

- 1- Quels sont les trois types d'apprentissages dispensés au cours de la socialisation scolaire?
- 2- Donnez un exemple de la socialisation scolaire explicite, puis implicite.
- 3- Les notes ont-elles de l'importance à l'école? Pourquoi?
- 4- Quels types de normes et valeurs sont favorisées par le système de notation?
- 5- La socialisation scolaire est-elle seulement réalisée par l'école?
- 6- Relevez le champ lexical relatif à la notion de socialisation.

Consigne pour les doc.1, 2, 3

- 1- Situer le concept de *socialisation* par rapport au contexte socio-historique de son émergence et aux principaux fondateurs.
- 2- Etudier le concept à travers le réseau lexical déployé dans chaque document.
- 3- Définir le concept d'un point de vue sociologique, en sociologie de l'éducation et élargir le cadre des définitions à d'autres disciplines.